
COMMUNIQUE DE PRESSE

JUIN : OUVERTURE DE LA SAISON DES GRAVILLONS

3 Juin 2021

« Les gravillons ça fait râler, mais ça ne va pas durer » ; « Vous êtes de sortie, les gravillons aussi ! » Voici deux des messages que les usagers de la route vont retrouver dès ce mois de juin en Ardèche. Le Département décide comme les années précédentes d'aborder ce « mal nécessaire » sur un ton décalé car, quoiqu'on en dise, la présence saisonnière des gravillons sur les routes d'Ardèche est un gage de bon entretien de celles-ci. Explications.

Rigidité....

Qui, à vélo, à moto ou en voiture n'a jamais rêvé de rouler sur une route parfaitement plane ? Ce rêve serait réalité dans un département où l'on ne construirait que des autoroutes et des nationales. Ces routes sont dites « structurées » c'est-à-dire qu'elles sont conçues en sous-sol pour supporter le passage quotidien de véhicules de gros tonnage comme les poids lourds. Une route dite « structurée » peut atteindre 80 cm à 1 m d'épaisseur pour la structure sur laquelle on pose ensuite un enrobé bitumineux rigide de 5 cm. Au passage des poids lourds, cette structure ne bouge pas et sa durée de vie est de 15 à 20 ans.

Sauf qu'en Ardèche 15 à 20 % seulement du réseau est structuré. Le reste ce sont des routes de campagne, de montagne dessinées sur d'anciens chemins dont les sous-sol sont minces et instables et parfois soumis à des variations de température importantes. Si un enrobé rigide qui donne cette impression de rouler sur un billard était appliqué dessus, le moindre poids lourd le casserait net, un peu comme si l'on posait une vitre sur un matelas mou ; en s'asseyant dessus on la briserait net.

...versus souplesse.

Sur ces axes non structurés qui représentent donc la majorité des routes – et les plus beaux lorsque l'on roule à vélo ou à moto il faut bien l'avouer- le choix s'est porté sur l'utilisation d'un enduit (goudron) en fine couche (1 centimètre) auquel on rajoute les fameux gravillons. Ce revêtement est souple et peut donc s'ajuster aux variations du sous-sol et au passage des poids des camions sans se rompre. Une fois les gravillons répandus, on compte sur la chaleur (météo estivale) conjuguée au passage des véhicules pour que les gravillons soient enchâssés dans le liant souple. Quatre à six semaines plus tard les gravillons en trop sont aspirés. La durabilité de ce revêtement souple est la même qu'un enrobé rigide même si parfois en surface des déformations apparaissent.

Yann Baconnier directeur des routes au Département de l'Ardèche précise : « L'essentiel en fait c'est que la couche de roulement reste étanche. Si le revêtement casse, des fissures se forment et l'eau peut s'infiltrer ; en cas de gel la structure peut éclater. L'étanchéité c'est le nerf de la guerre et il est préférable de supporter quelques creux et bosses, gage de souplesse et d'étanchéité plutôt que de rouler sur une surface plane et rigide mais potentiellement fragile ».

Contact : Virginie Perrin / Isabelle Seren / Corine Fontanarava
06 78 29 22 89 – 06 08 34 06 99 – 06 82 83 25 22 - com@ardeche.fr



www.ardeche.fr

Hôtel du Département - Quartier La Chaumette
BP 737 - 07007 Privas cedex - tél : 04 75 66 77 07
fax : 04 75 66 77 77 - contact@ardeche.fr

Les gravillons peuvent poser des problèmes de sécurité et de confort pour les vélos et les motos, mais une information est relayée sur le terrain pour chaque chantier et des itinéraires de déviations proposés. Les poids lourds transportant du bois sont aussi invités à éviter tous trajets sur ces routes pendant les 6 semaines qui suivent la mise en place de l'enduit.

Bitume et gravillons, un choix économique et...écologique.

« Le coût financier et environnemental du revêtement souple est sans commune mesure avec l'enrobé rigide. Il est trois fois moins cher et du fait de sa faible épaisseur il utilise moins de ressources naturelles, moins de granulats et nécessite de ce fait moins de transport » rappelle Maurice Weiss, vice-président en charge des mobilités. « En l'absence d'aides financières pour les routes et si on continue à autoriser les gros tonnages sur les routes, le revêtement souple a de beaux jours devant lui. » poursuit-il

Des alternatives « bio » à ce revêtement bitumineux souple sont testées près d'Alba sur la RD 263. La couche de roulement reste souple mais utilise un agrégat de « cailloux » recyclés issu de la déconstruction de l'A7 et un liant végétal malaxé à froid issu de résidus de l'industrie papetière. Une bonne nouvelle pour les Ardéchois soucieux d'écologie mais aussi pour les amoureux de deux roues puisque ce revêtement innovant ne nécessite aucun ajout de gravillons !

La campagne de réfection des chaussées en enduit et en gravillons 2021 commence en juin et durera tout l'été. Pendant cette période les services des routes conseillent à chacun de se montrer particulièrement vigilant, prudent et de rester de bonne humeur !.

Des chiffres :

- Le Département entretient près de 3 800 kilomètres de routes. 2636 km en zone de montagne et 1 155 en plaine.
- Budget annuel 42,18 millions d'euros.
- 1 000 kilomètres sont en enrobé (rigide) et 2 800 en revêtement souple gravillonné 150 à 200 km sont refaits tous les ans.
- La valeur du patrimoine routier ardéchois « à neuf » (soit l'ensemble des routes, les parapets les ponts si on devait tout créer.) est de 10 milliards d'euros.

Sur le Territoire Sud-Ouest

- RD 253 entre **Vals et Chirols** semaines 24
- RD 578 à **Laviolle et Mézilhac** : semaine 21 et 22
- RD 160 à **St Cirques en Montagne** (en direction du tunnel) semaine 27
- RD 16 entre **Coucouron et La Chapelle Gralhouse** semaines 26 et 27
- RD 239 à **Astet** : semaine 29
- RD 116 entre **St Eulalie et Rieutord** : semaines 27 et 28
- RD 288 entre **St Cirques en Montagne et le col de la Chavade** : semaines 28 et 29
- RD 257 à **St Andéol de Vals** semaine 24 et 25
- RD 536 entre **Montpezat et Le Roux** : semaine 25
- RD 252 à **Berrias et Casteljau** : semaine 24

Contact : Virginie Perrin / Isabelle Seren / Corine Fontanarava
06 78 29 22 89 – 06 08 34 06 99 – 06 82 83 25 22 - com@ardeche.fr



Sur le Territoire Nord

- RD 378 à **Borée** : semaines 29 et 30
- RD 21 à **Les Nonières** : semaines 22 et 23
- RD 9 à **Saint André en Vivarais** : semaines 30 et 31
- RD 532 à **Lalouvesc** (direction St Félicien) : semaine 27 et 28
- RD 236 à **Lafarre** : semaines 28,29 et 30
- RD 578A **entre Lalouvesc et Satilleu** : semaine 24
- RD 214 à **Lalouvesc** : semaines 27 et 28

Sur le Territoire Sud-Est

- RD 2 **entre St Maurice en Chalencon** (carrefour avec la RD 241) et **St Michel de Chabrilanoux** : semaine 25
- RD 21 **entre le col de la Mure à St Julien Le Roux** et lieu-dit «les Quatres Ponts» à **Vernoux-en-Vivarais** (carrefour RD 231): semaine 26



Contact : Virginie Perrin / Isabelle Seren / Corine Fontanarava
06 78 29 22 89 – 06 08 34 06 99 – 06 82 83 25 22 - com@ardeche.fr



www.ardeche.fr

Hôtel du Département - Quartier La Chaumette
BP 737 - 07007 Privas cedex - tél : 04 75 66 77 07
fax : 04 75 66 77 77 - contact@ardeche.fr